

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28227**

### Intitulé

Expert(e) du design numérique et interactif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
VIDENUM - ICAN	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du / de l' Expert(e) du design numérique et interactif sont centrées sur :

- Contribuer au développement d'un cabinet
- Gérer une veille dans les domaines du numérique
- Réaliser une mission de conseil et de préconisation
- Gérer et manager un projet
- Conduire le changement.

Les capacités attestées :

- Proposer une offre de service innovante pour répondre aux attentes potentielles et aux nouveaux usages des clients
- Préparer une stratégie de communication et de marketing ciblés pour faire connaître l'offre de service
- Identifier des clients potentiels pour leur présenter l'offre de service
- Rédiger une proposition d'intervention technique et commerciale pour arrêter avec le client la commande précisant les modalités de sa réalisation
- Entretenir sa relation auprès de ses précédents clients afin de déclencher de nouvelles missions
- Intégrer des alliés pour fournir à sa direction commerciale de nouveaux contacts ciblés
- Organiser un plan de veille pour délimiter la partie de l'environnement et les problématiques que le client veut mettre sous surveillance ou qu'il est nécessaire d'appréhender dans le cadre de la réalisation de sa mission
- Hiérarchiser les sources pour qualifier celles susceptibles d'intéresser l'organisation, notamment sur la base de la stratégie de veille qu'elle a adoptée
- Valoriser la veille pour nourrir la réflexion de la mission de conseil
- Analyser le périmètre du projet, les besoins généraux de la maîtrise d'ouvrage et la viabilité du concept pour valider avec le commanditaire le projet
- Réaliser une étude approfondie des besoins pour dégager les fonctionnalités nécessaires de l'ouvrage
- Présenter une étude de scénarios pour arbitrer la meilleure solution
- Planifier les travaux/activités qui doivent être réalisés pour atteindre les objectifs du projet et répondre aux attentes du client dans le respect des délais
- Animer les différentes parties prenantes (clients, utilisateurs, entités externes...) et manager les équipes projets (Maîtrise d'œuvre, éditeur,...) pour réaliser le projet
- Contrôler que le projet se développe conformément au plan établi et, dans le cas contraire, définir les mesures correctives nécessaires pour veiller au bon déroulement du projet
- Evaluer les impacts du changement pour mettre en œuvre les actions de formation adéquates
- Evaluer les impacts du changement pour mettre en œuvre les actions de communication adéquates afin d'ancrer la transformation
- Définir un plan de support pour accompagner les utilisateurs

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise de service numérique, agences de communication digitales; entreprises de jeux vidéo, 3D et audiovisuelles; cabinets de design

Game designer; Designe interactif; VFX compositeur/trice; Réalisateur/trice 3D; Animateur/trice 3D; Designer d'applications: Designer d'interactions; UX designer; Manager de projets numériques ou artistiques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 6 blocs de compétences:

- Mener une veille et une démarche prospective
- Définir des stratégies numériques et interactives
- Concevoir une projet numérique et interactif
- Manager une équipe projet

- Piloter la réalisation ds objets numériques et interactifs

- Conduire le changement

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28227 - Mener une veille et une démarche prospective	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mener une veille sur les nouveaux usages, les innovations et les opportunités du secteur du numérique et de l'interactivité</li><li>- Collaborer avec les acteurs du monde numérique</li><li>- Actualiser et partager ses connaissances du design numérique et interactif</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Mémoire sur une thématique liée à l'innovation numérique Travail de recherche sur une thématique liée à l'innovation numérique Documents à concevoir: rédaction d'un mémoire/ rédaction d'une synthèse de la recherche sous la forme d'un article destiné à la presse spécialisée</p> <p>Un <b>certificat</b> sera delivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28227 - Conduire le changement	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- évaluer les impacts du changement pour mettre en oeuvre les actions de communication et formation adéquates</li><li>- synthétiser les vertus d'une solution numérique et interactive innovante</li><li>- accompagner le client jusqu'à l'usage autonome de la création numérique et interactive</li><li>- expliquer l'innovation avec clarté et pédagogie</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Soutenance de projet/Mise en situation professionnelle présenter un projet numérique et interactif devant un jury composé de formateurs, de professionnels extérieurs et d'utilisateurs non professionnels; Démontrer l'utilisation de l'objet numérique et interactif; défendre les propositions retenues devant le jury; éditer un support de présentation, un document de synthèse et une fiche technique pour expliciter le fonctionnement les usages des réalisations numériques et interactives.</p> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28227 - Piloter la réalisation des objets numériques et interactifs</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser l'environnement technique relatif au design des objets numériques et interactifs</li> <li>- désigner les éléments numériques et interactifs complexes</li> <li>- critiquer ou conforter les réalisations des designers, apporter des corrections et évaluer les étapes de travail intermédiaires</li> <li>- expertiser la réalisation finale par rapports aux besoins du client et aux exigences du brief créatif</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Workshops: ateliers créatifs à dimension "experimentale" consacrés à des objectifs techniques et créatifs variés sur le monde d'un travail d'expression plastique en école de beaux-arts. A son terme, présentation du travail devant un jury composé de formateurs et d'au moins un professionnel</li> <li>- Projet professionnel: réalisation d'un projet numérique et interactif: solliciter un commanditaire ou à simuler l'intervention d'un commanditaire réel afin de proposer une démarche d'intervention concrète; réaliser un document de synthèse présentant les étapes du travail entre les prototypes et la réalisation finale; finaliser les objets numériques et interactifs qui composent le projet</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation d'un bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28227 - Définir des stratégies numériques et interactives</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir des solutions numériques et interactives pertinentes et efficaces, en intégrant les contraintes du contexte</li> <li>- formaliser une demande client</li> <li>- construire des hypothèses innovantes et dégager une piste prioritaire en fonction du besoin identifié</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de mission: rédaction d'un rapport dressant le bilan d'une expérience en entreprise</li> <li>- Rédaction d'un brief créatif: dans le cadre d'une situation de besoins client réelle ou reconstituée: rédaction du brief créatif à destination des équipes techniques</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28227 - Concevoir un projet numérique et interactif</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une étude approfondie des besoins pour concevoir l'objet design</li> <li>- échanger avec des parties prenantes de haut niveau</li> <li>- structurer le projet et sélectionner les logiciels appropriés</li> <li>- élaborer les dossiers de spécifications fonctionnelles et techniques selon les logiciels choisis</li> <li>- maîtriser les outils de conceptualisation pour maquetter l'objet design</li> <li>- scénariser un projet numérique et interactif</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Rédaction d'un dossier de conception décrivant l'intégralité des livrables design et notamment: une présentation des équipes projet; une étude d'opportunité; une analyse de réalisations design analogues ou concurrentes; une présentation de l'intégralité des livrables dûment commentés; une exposition de l'expérience utilisateur; les prototypes</p> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 28227 - Manager une équipe projet	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir et hiérarchiser les compétences requises afin de constituer les équipes projet</li> <li>- développer la créativité des équipes projet</li> <li>- communiquer avec l'équipe projet lors de réunions</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Projet associatif: organisation ,dans le cadre d'un projet associatif, d'un évènement ou projet culturel. Rédaction d'un document de synthèse</p> <p>Un <b>certificat</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes de l'organisme (43% du jury)
En contrat d'apprentissage	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes de l'organisme (43% du jury)
Après un parcours de formation continue	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes de l'organisme (43% du jury)
En contrat de professionnalisation	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes de l'organisme (43% du jury)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes de l'organisme (43% du jury)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Consultant technique, avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2011.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel le 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Ajout du nom commercial.

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) du design numérique et interactif " avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 21 avril 2019. Autorité responsable : VIDENUM

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Consultant expert" avec effet au 06 juillet 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles.Modification du nom de l'organisme (modification de l'Institut pour l'emploi (IPE) en Institut pour l'expertise (IPE))

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

25 à 30 bénéficiaires par an en moyenne

##### Autres sources d'information :

[ICAN](#)

##### Lieu(x) de certification :

VIDENUM - ICAN : Île-de-France - Paris ( 75) [17/21 rue Erard 75012 Paris]

SAS VIDENUM (ICAN)

- 11, rue Erard 75012 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ICAN - SAS VIDENUM

19/21, rue Erard

75012 Paris

##### Historique de la certification :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Consultant expert" avec effet au 06 juillet 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Arrêté du 14 janvier 2010 publié au Journal Officiel du 22 janvier 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.Modification du nom de l'organisme (modification de l'Institut pour l'emploi (IPE) en Institut pour l'expertise (IPE))

**Certification précédente :** [Consultant expert](#)